



## Études de communication

langages, information, médiations

13 | 1992

Pratiques d'écriture et champs professionnels (2)

---

# Les écritures professionnelles ou la difficile synthèse de normes communicationnelles hétérogènes

*Variations of Professional Writing : The Difficult Synthesis of Heterogeneous Standards of Communication.*

Olivier Chantraine

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2781>

DOI : 10.4000/edc.2781

ISSN : 2101-0366

### Éditeur

Université Lille-3

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 1992

Pagination : 139-155

ISSN : 1270-6841

### Référence électronique

Olivier Chantraine, « Les écritures professionnelles ou la difficile synthèse de normes communicationnelles hétérogènes », *Études de communication* [En ligne], 13 | 1992, mis en ligne le 12 janvier 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2781> ; DOI : 10.4000/edc.2781

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# Les écritures professionnelles ou la difficile synthèse de normes communicationnelles hétérogènes

*Variations of Professional Writing : The Difficult Synthesis of Heterogeneous Standards of Communication.*

Olivier Chantraine

---

- 1 Parmi les spécificités de l'espace public contemporain, on peut y observer l'émergence d'écrits et de pratiques d'écriture spécifiques d'un certain nombre de « professions »<sup>1</sup>, « d'écritures professionnelles », qui jouent un rôle essentiel dans la communication publique et professionnelle :
  - D'un point de vue interne aux professions, en ceci qu'elles structurent les pratiques, les rôles, les statuts et conditionnent l'effectuation concrète des tâches,
  - et d'un point de vue externe, en ceci qu'elles permettent l'identification et l'expression des points de vue professionnels dans le concert des discours concurrents sur les champs socio-économique, politique et médiatique.
- 2 Les écrits, témoins et traces de ces écritures, sont extrêmement divers, aussi bien au regard de leur production que celui de leur réception, par leurs supports, modes de diffusion, de circulation, d'évaluation et d'efficacité sociale :
  - écrits plus ou moins standardisés, dans leur forme comme leur mode d'emploi et de circulation, accompagnant, nécessairement les actes professionnels, tels les « ordonnances », les « synthèses », les « rapports » ;
  - écrits étayant le quotidien de l'exercice professionnel : « prise de notes », « carnet de bord », « fiche de liaison », souvent liés dans leurs styles, codes et supports à l'histoire et la « culture » spécifique à un lieu, une entreprise ou une institution ;
  - écrits tendant à fournir aux membres de la profession des représentations de l'activité, ou à intervenir sur la pratique, son contexte, ses moyens, ses repères, tels les articles des revues professionnelles, selon les cas innovantes, prescriptives ou défensives, faisant référence à un réel plus ou moins idéalisé, plus ou moins structuré par la construction

scientifique de faits ou le constat positiviste de pseudo-réalités ;

- écrits-témoignages du « vécu » des acteurs de la profession: récits de vie, mémoires tendant à faire exister les expériences spécifiques dans l'espace discursif commun ;
- écrits requis par les examens, les rites initiatiques d'accès à la profession: mémoires, rapports de stage ou même dissertations baptisées de noms divers ;
- écrits tendant à faire reconnaître dans le champ scientifique ou politique ce qui a été perçu comme « acquis » dans la pratique ou l'élaboration technique des moyens et repères de la pratique.

- 3 L'aspect de ces écrits et écritures professionnels qu'on voudrait décrire ici est qu'ils sont structurés par des normes socio-discursives et communicationnelles aux légitimités hétérogènes et parfois contradictoires.
- 4 Ces normes renvoient à des espaces différents de légitimité et de valeurs, qu'il faut notamment référer aux discours des lieux de formation professionnelle, des publications spécialisées, et des pratiques disciplinaires avec lesquels les acteurs du secteur considéré sont en relation, à ceux des secteurs professionnels proches ou concurrents, et enfin à ceux des médias qui prennent l'activité en question pour objet<sup>2</sup>.
- 5 On proposera ici un repérage de la diversité des normes discursives et communicationnelles qui font la spécificité, et la complexité d'une écriture professionnelle. Ensuite, rapportant ces usages aux paradoxes et nécessités fonctionnelles des espaces socio-discursifs d'où ils procèdent, on montrera la nécessité - communicationnelle, professionnelle et didactique - d'une synthèse, dans chaque cas originale et spécifique de ces différents aspects.

## I. La diversité des normes

- 6 Les diverses normes langagières, discursives et communicationnelles auxquelles doivent être référés les écrits et les pratiques d'écriture des diverses professions peuvent être distinguées par trois aspects caractéristiques :
  - a) les idéaux, l'éthique et les normes de communication auxquelles ils font référence ;
  - b) les formes spécifiques des énoncés définitoires ;
  - c) les instruments méthodologiques pertinents pour apprendre et garantir les formes et les sens.
- 7 On propose, ici, d'identifier six normes concurrentes qui se différencient par l'un ou l'autre de ces aspects « a », « b » ou « c », tout en pouvant parfois se rapprocher par ailleurs.

### 1. Norme commune, conviviale et informelle, de l'usage des mots.

- 8 a) Elle renvoie à la nostalgie des situations où l'utopie d'une communication transparente et égalitaire aurait fixé la valeur première des énoncés, ainsi qu'au souci et à la revendication d'être accessible au « public » ;
- 9 b) la forme spécifique de définition y est la « définition naturelle » que Martin décrit en l'opposant aux « définitions conventionnelles *a priori* et *a posteriori* »<sup>3</sup>. Il s'agit d'une « définition de chose » plus que d'une « définition de mots », elle est le plus généralement stéréotypique :

*La définition stéréotypique a pour visée la représentation effective. Elle fournit un ensemble de propriétés plus riches que le seul sous-ensemble des propriétés nécessaires et suffisantes pour que l'objet dénommé soit abstraitement ce qu'il est<sup>4</sup>.*

- 10 c) Les dictionnaires de langue, *Petit Larousse Illustré*, *Petit Robert* notamment, ou autres, perçus comme universellement distribués et reconnus, malgré la gêne induite par leurs divergences, constituent l'autorité et la source qui garantissent cet usage naturel. Il n'est guère « naturel » d'ailleurs de s'interroger sur la méthodologie de ces dictionnaires, le statut des exemples, citations et remarques qui y sont donnés. En effet, il y a quelque chose de paradoxal à une préoccupation scientifique ou normalisatrice à l'égard de ce domaine « naturel ».

## 2. Norme communautaire de l'usage des mots et propositions.

- 11 C'est à la fois l'exact antagonique et une variante de la norme précédente. C'est la source de toutes les caricatures dénonçant « jargon » et « cuistrerie ».

- 12 a) C'est l'exact antagonique de la norme commune en ceci qu'elle renvoie à un idéal d'identification à une élite donnée et non à un espace social égalitaire général. Par exemple, tel chef d'un département d'IUT<sup>5</sup>, dira :

*Aujourd'hui, avec les professionnels qui interviennent dans notre formation, ceux avec lesquels nous sommes en relation et ceux qui ont été nos étudiants, et souvent nous donnent de précieux coups de main, nous avons un véritable réseau de professionnels qui, travaillant dans des entreprises extrêmement diverses, parlent néanmoins le même langage. Ce qui est extrêmement important<sup>6</sup>.*

- 13 Ce n'est, par contre, qu'une variante de cette même norme commune en ceci que, par référence au contexte qui structure les pratiques langagières de l'élite pertinente, il fonctionne de la même manière qu'elle par référence à un espace social démocratique idéal<sup>7</sup>.

S'il faut prendre quelques exemples, « *travailler sur un groupe* » ne signifie pas la même chose dans un récit d'éducateur spécialisé que dans la bouche d'un technicien d'EDF, « *être impliqué* » n'a pas les mêmes enjeux dans une affaire policière et dans une tâche éducative.

- 14 b) Les définitions y sont de même nature que dans l'usage commun des mots, mais elles sélectionnent dans le stéréotype les traits pertinents par référence au contexte de l'activité professionnelle.

- 15 c) Les dictionnaires de langue, là aussi, fournissent fréquemment les définitions qui caractérisent ces usages, mais en les indexant par le moyen d'une multitude d'abréviations hétéroclites, tel que « *cuis.* » pour « *cuisine* » ou « *Jard.* » pour « *jardinage* ».

- 16 Il serait pourtant fastidieux d'apprendre le jargon du cuisinier ou du jardinier dans le petit Larousse illustré : mieux vaut se reporter aux lexiques qui souvent se trouvent en annexe des manuels propres à telle ou telle activité. Aussi les lieux, pour le professionnel d'apprentissage, et d'acculturation visant à la maîtrise de cette norme seront-ils plutôt d'une part les revues professionnelles, innovantes ou conservatrices, hiérarchiques ou de pair à pair, prescriptives ou critiques, d'autre part la communication qui structure au quotidien et accompagne l'accomplissement des tâches.

- 17 La maîtrise de cette norme n'est pas égale, et permet de distinguer l'expérience, les savoir-faire, les savoirs, la compétence des uns et des autres. De même la référence communautaire à cette norme ne doit pas cacher que si pour certains les mots et phrases

de la tribu constituent un discours homogène dans lequel ils construisent sans distance leur identification professionnelle, pour d'autres ils sont des enjeux de conflit, des objets d'élaboration créative, des espaces d'invention technique ou de remise en cause clinique.

### 3. Norme réglementaire des mots.

- 18 Qui renvoie à la connaissance de réglementations et d'institutions spécifiques, indispensables à l'exercice des activités de la profession, auxquelles tout professionnel doit nécessairement pouvoir se référer.
- 19 Un professeur de français doit maîtriser sa Nomenclature Grammaticale telle qu'elle est fixée au BOEN<sup>8</sup>, un éducateur spécialisé doit savoir exactement ce qu'est un « C.A.T. » (Centre d'Aide par le Travail) ou une mesure d'AEMO (Assistance Éducative en Milieu Ouvert), un juge ne peut confondre « crime » et « délit », et doit distinguer sans peine « recel qualifié » et « vol aggravé »...
- 20 a) Ces usages renvoient à l'idéal d'une communication sans quiproquo ni ambiguïté, b) et à une relation bi-univoque forme-sens. Ils sont garantis par des définitions conventionnelles, parfois même réglementaires ou légales. Une discipline spécifique les analyse, et joue un rôle d'expertise fondamental dans de nombreux domaines: la terminologie.
- b) Ils se caractérisent par le fait que l'on peut faire référence, pour s'en informer et s'y conformer, à des instruments fournissant des définitions en relation bi-univoque avec les mots terme à terme: codes, nomenclatures, journal officiel etc...

### 4. Norme de l'usage scientifique des mots, concepts et propositions.

- 21 Qui renvoie à la pratique conceptuelle et polémique du discours dans les communautés scientifiques : élaboration autour de nouveaux énoncés de significations et de propositions, pour la vérité desquelles on s'engage sur le champ des recherches disciplinaires.
- 22 Quand on se mouille sur ce terrain-là on sait le caractère risqué, hypothétique et provisoire de l'engagement, et donc que des concurrents vont s'employer à falsifier, ou banaliser vos efforts définitoires. On sait aussi que la querelle peut être intra- ou inter-disciplinaire.
- 23 Un aspect de l'usage scientifique des mots est qu'il est une sous-catégorie de l'usage « *communautaire* » dont nous avons parlé plus haut, si l'on accepte l'hypothèse de travail de Petroff (1990), laquelle est proche de celles qui sont exposées ici :
- L'hypothèse est que « la mosaïque de spécialités » a généré une mosaïque de communautés techno-linguistiques, constituées par les « spécialistes » d'une activité scientifique ou technologique donnée<sup>9</sup>.*
- 24 Un autre aspect est qu'il est régi par la déontologie et les dispositifs institutionnels de l'Université et de la recherche scientifique.
- 25 a) Cet usage suppose d'être explicite. Les définitions des mots ne sont pas là l'essentiel<sup>10</sup>. Elles s'effacent derrière les questions de validation et de vérification des énoncés et propositions. Il n'y a pas de garantie certaine, ni définitive de la vérité de ces énoncés et de ces propositions, mais des règles et normes qui structurent leurs relations entre elles,

fixent les conditions de leurs concurrences, conflits, cumulativités et solidarités. De même les relations entre les énonciateurs -les « chercheurs », « savants », ou « universitaires »- sont régies par de strictes règles institutionnelles, déontologiques et éthiques.

b) Il existe pour de nombreuses disciplines des « dictionnaires spécialisés », dans lesquels les diverses théories et hypothèses pertinentes à la maîtrise d'un « concept »<sup>11</sup>, sont exposées, mises en scène dans leurs oppositions, solidarités et différences, rapportés à leurs auteurs, aux courants et écoles dans lesquels ceux-ci s'inscrivent.

- 26 En quelque sorte, ces dictionnaires spécialisés apparaissent comme les témoins datés de la poursuite d'un lexique idéal stable, par une communauté scientifique qui vit dans un univers lexical polysémique et mouvant. De sorte qu'ils apparaissent comme des instruments de navigation, servant à « faire le point »<sup>12</sup>. D'une part, chaque chercheur joue sa compétence professionnelle dans la connaissance précise de l'état des lieux, d'autre part il travaille, seul ou avec les équipes dont il fait partie, à la modification du paysage.
- 27 En particulier, un appareil éditorial multiforme de livres et publications spécialisés est le champ où les définitions, propositions et hypothèses s'entrechoquent et évoluent. La maîtrise sur ce champ-là suppose plus une activité constante pour se « tenir au courant », et influencer sur le courant lui-même, que simplement l'entretien par la mémoire de « solides acquis ».
- 28 c) Une confusion fréquente se produit entre « usage scientifique du langage » et « utilisation des résultats de l'activité scientifique ». A cet égard, la formulation de Bruno Latour est particulièrement significative, qui dit « la science est le passé de la recherche »<sup>13</sup>. On serait tenté, bien sûr, d'utiliser là, plutôt que le mot de science le mot de « vulgarisation ».

## 5. Norme expressive et poétique du langage.

- 29 a) Il est difficile de parler ici de norme... Quoique souvent les discours tenus par les écrivains manifestent que l'exigence « d'expressivité », parfois appelée « spontanéité » relève pour eux d'une contrainte aussi tyrannique et arbitraire que les contraintes directement perçues comme étrangères ou institutionnelles :

*Ça me plaît bien, ce que j'ai écrit, mais ça ne me ressemble pas assez, ça n'est pas moi. Il y a trop du discours de l'institution et des autres : je voudrais quelque chose qui fasse mieux sentir mon implication. Parce que, quand même, si ça n'est pas moi, est-ce que c'est la peine d'écrire ça ?<sup>14</sup>.*

- 30 Cet usage renvoie d'une part à l'inscription dans le discours de la marque du sujet énonciateur, de manière intentionnelle ou non, et, d'autre part, à la fonction poétique du langage, que Jakobson rattache au souci de la forme-même du message, ainsi, on voit bien qu'un psychanalyste n'a pas les mêmes élégances, la même tournure qu'un président de la Cour de Cassation.
- 31 Dans le cas d'une enquête sur les rapports administratifs rédigés par des Éducateurs Spécialisés, on a vu de même l'importance des images, des formules, des citations...<sup>15</sup>.
- 32 Le lien étroit entre usage expressif du langage et souci poétique, souci de la forme, provient du fait que l'écriture professionnelle n'apparaît pas comme indépendante de l'idéologie esthétique, notamment littéraire, du professionnel.

- 33 On notera, par exemple, qu'un formateur d'éducateurs spécialisés disait en 1988 :  
*Ça n'a aucun sens de parler d'écriture des Éducateurs, puisque cette écriture est prise dans des contraintes et ne peut donc être une libre création.*
- 34 Par cet énoncé il formulait des définitions, de l'écriture et de la contrainte. Celles-ci lui semblaient certaines, et évidentes, tant les débats sur la création littéraire lui étaient étrangers. Pourtant ils ne lui étaient pas indifférents, puisqu'il éprouvait le besoin de s'exprimer dans ce champ par de telles positions maximalistes.
- 35 Souvent cet usage poétique du langage s'accrochera à une pratique de la citation des grands auteurs légitimes pour la profession, ou à un certain mimétisme de vocabulaire, voire de syntaxe. Dans le travail social : faire « du » Deligny, « du » Lacan, par exemple... Reconnaissance de dette tendant à affirmer un lien, des solidarités, des origines, voire des paternités...
- 36 Ou encore, au terme d'un travail d'écriture que son auteur souffre de voir trop « *sec* », « *scientifique* », ou « *objectif* », la trouvaille d'un titre humoristique ou « poétique » sera l'occasion de mettre un coup de patte personnel et littéraire<sup>16</sup>.
- 37 b) Les instruments de référence vers lesquels se tournent le plus souvent les écrivains pour seconder leurs efforts pour nommer de manière juste et authentique les gestes, les personnages, les actes, les conflits et les événements sont, notamment mais pas seulement, dans ce domaine des instruments d'autodidaxie, du type « *Trouver le mot juste* », et quantités de dictionnaires - de citations, de synonymes, de procédés littéraires...
- 38 c) La maîtrise dans ce domaine aurait pour principaux points d'appui l'ouverture d'un accès plus large aux intertextualités pertinentes, c'est-à-dire, en réalité, à l'ensemble de la culture contemporaine dans ses expressions artistiques, scientifiques et philosophiques.

## 6. Norme de l'usage critique et introspectif du langage.

- 39 Qui renvoie à une pratique de la pensée consciente d'elle-même, de ses *a priori* et du statut qu'elle attribue à autrui.
- 40 a) Les instruments de référence méthodologique spontanés sont ici peu nombreux. Ils ne sont en tout cas d'aucun secours pour ce qui est des définitions de mots, puisque toute définition doit faire l'objet d'une analyse critique personnelle de ses présupposés.
- 41 b) L'apprentissage des exigences de cet usage particulier du langage renvoie à la pratique, autodidacte ou dans un cadre initiatique, de la philosophie, et, plus généralement, de la critique. A un apprentissage, donc, qui est d'abord expérience personnelle de « la pensée consciente d'elle-même ».
- 42 Pourtant, dans les situations de formation un certain nombre de dispositifs communicationnels, de la dissertation à la soutenance de mémoire, sont mis en place, qui confrontent l'apprenti à une incarnation de l'*alter ego* idéal, sous l'apparence d'un correcteur ou du jury, plus ou moins imaginaires, en référence auxquels il produit du discours.
- 43 c) Un aspect important est que la validité des énoncés au regard de cette norme d'usage du langage est rattachée à la contrainte communicationnelle de non-mensonge (cf. Grice). Ainsi l'apprentissage, les progrès au regard de cette norme se distinguent radicalement

d'artefacts argumentatifs oublieux de la critique des moyens, soucieux seulement d'une fin pratique antérieure à la démarche d'écriture.

- 44 Par exemple, un texte valide par l'agencement des preuves, utile par les fins qu'il poursuit sera pourtant irrémédiablement irrecevable si l'on peut y identifier un exemple non-nécessaire mais fabriqué de manière mensongère, *ad hoc*, pour faciliter la conviction.

## 2. La formation et la pratique professionnelle : moments, situations, et difficultés de l'écriture professionnelle

- 45 On voit que chacune de ces normes renvoie à une utilisation spécifique d'instruments divers, ce qui suppose, au stade de la formation initiale ou continue, comme dans l'exercice professionnel effectif, d'y avoir matériellement et culturellement accès. On peut déduire de cette analyse des démarches et contenus pédagogiques pour la formation professionnelle d'une part, et repérer certaines nécessités culturelles et communicationnelles de la pratique.
- 46 Parfois, la posture du sujet l'amène à des confusions ou des maladresses. Par exemple, il se référera, pour légiférer quant à un usage, à des instruments ou des procédures pertinents pour la normalisation d'un autre usage. Attitude particulièrement sensible à l'égard de l'usage scientifique des mots chez ceux qui considèrent les résultats scientifiques comme des prophéties anhistoriques, après qu'ils y aient eu accès par la vulgarisation.
- 47 Un instrument est notamment propice à ces maladresses: le dictionnaire encyclopédique. Malgré les efforts des auteurs et éditeurs, pour remettre à jour ces ouvrages, les résultats scientifiques qu'ils fournissent sont rarement situés par l'utilisateur en référence à une date de rédaction, des choix épistémologiques, un environnement scientifique et technique, à moins qu'il n'ait bénéficié d'une formation critique et scientifique particulière. Ils sont souvent lus du même regard que les inventaires de stéréotypes ou répertoires d'usages que sont les dictionnaires de langue.
- 48 Je voudrais donner maintenant quelques repères pour décrire les situations et les difficultés au stade de la formation d'une part, dans l'exercice d'une pratique professionnelle dans l'espace social réel d'autre part.

### 1. Au stade de la formation et sur les lieux de formation professionnelle.

- 49 Parallèlement aux déterminations socio-économiques et à de multiples variables individuelles, c'est dans un rapport donné aux espaces socio-discursifs dont les normes ont été décrites ci-dessus, et donc aux mythes et valeurs auxquels ils sont liés, que s'est construite la motivation à viser une profession, à entreprendre une démarche de formation initiale ou continue. Et pourtant, le processus de formation, d'initiation puis d'intégration à la profession, consistera principalement dans un déplacement et une restructuration des conceptions du sujet quant à ces espaces, aux rôles qu'il peut être appelé à y jouer, aux valeurs qu'il accepte d'y reconnaître.

- 50 On peut notamment étudier ce paradoxe dans le fonctionnement des exercices écrits qui apparaissent dans les formations aux diverses professions: dissertations, mémoires, rapports, dossiers, thèses<sup>17</sup>.
- 51 Ces tâches d'écriture qui jalonnent les formations sont autant de tâches communicationnelles complexes qui visent au passage d'un statut à un autre, et impliquent d'importantes modifications symboliques dans le positionnement du sujet d'énonciation.
- 52 Un grand danger dans les formations est que se substitue à l'apprentissage conscient l'imposition prescriptive de normes d'expression et de comportements, de valeurs arbitraires sous la forme d'un dressage au respect d'un certain nombre d'injonctions telles que :
- Ici, il ne suffit pas de raconter méticuleusement et avec pittoresque un exemple,
  - Là, on ne dit pas « je »,
  - Ici, on n'a pas le droit de confier dans le cours du texte la difficulté à écrire, on ne peut pas joindre son « brouillon » à sa « copie », ni s'excuser « qu'on n'a pas eu le temps de finir »,
  - Là, les acquis de la psychologie, que l'on a eu tant de mal à apprendre, à savoir reformuler sans faute, perdent toute valeur s'ils ne sont transmués en question professionnelle,
  - Ici, on ne passe plus si l'on fait des fautes d'orthographe ; même si l'on montre une expérience ou un « vécu », fussent les origines même du désir de formation, tels qu'ils ont été validés par le succès aux épreuves de sélection d'entrée,
  - Là, il ne faut pas être « scolaire », quoiqu'il soit indispensable de faire une introduction, d'annoncer son plan et de faire une conclusion.
- 53 Ce bric-à-brac, aux yeux de certains pragmatistes ou « cyniques » n'a sans doute pas uniquement des effets négatifs, puisqu'un certain nombre de personnes réussissent finalement leurs examens et concours, et accèdent aux fonctions et emplois qu'ils briguent...
- 54 Il reste pourtant que les épreuves<sup>18</sup> et exercices, tout en rythmant et délimitant les grandes étapes des parcours formateurs et initiatiques, gardent pour beaucoup d'enseignants, de formateurs, d'apprenants et de professionnels un statut de « mauvais objet », de rite « arbitraire ». On peut douter dans beaucoup de cas qu'ils aient contribué à donner à la formation professionnelle sa pleine signification, qu'avec Claude Dubar on aimerait pouvoir définir comme :
- non pas celle d'une inculcation de valeurs, de normes ou d'attitudes extérieures voire étrangères aux situations vécues, mais celle d'une assimilation des concepts, des méthodes et des capacités intérieures permettant une plus grande maîtrise personnelle et collective de sa vie quotidienne*  
(Dubar, 1980).
- 55 Dans ces contextes, le problème pour la personne en formation est de se construire une stratégie compatible avec l'authenticité de son expression et le succès de son entreprise d'accession au statut de professionnel. Pour le lui permettre, il faut lui fournir une représentation exacte et utilisable de la situation de communication dans laquelle il se trouve<sup>19</sup>, et des situations de communication qui caractériseront son activité professionnelle ultérieure.
- 56 Pour atteindre ces buts, il faut choisir des moyens en conformité avec les objectifs poursuivis. C'est pourquoi il faut faire la critique de démarches, propres à un certain type de « techniques d'expression » telles qu'elles ont fleuri naguère, qui décomposaient l'apprentissage en une série d'exercices : ceux-ci, se succédant selon un ordre supposé « logique », feraient - espérait-on - acquérir les aptitudes cognitives, listées comme autant

d'objectifs, dont la somme serait identifiable à la compétence... Ces démarches ne faisaient que répéter ce qu'en d'autres temps des grammairiens ont fait qui, visant l'apprentissage de l'orthographe, ont inventé la grammaire scolaire, laquelle s'est ensuite transformée en « matière » supplémentaire, surajoutée à l'orthographe et la rédaction, et dont les liens avec une connaissance objective du langage, ou même de la langue, ont toujours été plus prétendus que réels (Chervel, 1977).

- 57 Une tâche importante est donc de décrire les exercices de la formation, et les pratiques d'écriture professionnelles auxquelles ils initient, comme des tâches communicationnelles complexes. Celles-ci requièrent :
- l'élaboration d'un produit langagier qui respecte des normes socialement déterminées, et techniquement contrôlables par des experts légitimes, aux yeux desquels le respect de ces normes est indice de la compétence requise ;
  - l'élaboration d'un sujet d'énonciation par le sujet écrivant, situé de manière authentique, recevable et opératoire par rapport aux divers espaces socio-discursifs dans lesquels l'identité professionnelle est mise en jeu, où il doit pouvoir figurer en qualité :
    - a) d'individu, sujet pensant et citoyen,
    - b) d'individu « spécialisé » dans un monde qui connaît la division du travail et la différenciation des statuts :
      - détenteur, producteur et utilisateur de savoirs spécifiques, constitués socialement dans, et en dehors de l'espace professionnel,
      - praticien et collègue,
      - fournisseur autorisé de prestations réglementairement normées<sup>20</sup> sur un marché spécifique.

## 2. Le point de vue professionnel parmi les espaces socio-discursifs de référence.

- 58 Ce que ces spécificités, et difficultés pour la pratique des écritures professionnelles, comme pour leur description, nous fait toucher c'est l'hétérogénéité et la fragmentation de l'espace public<sup>21</sup> ; en des espaces socio-discursifs perméables aux mots et propositions, mais vulnérables aux quiproquos, malentendus, méprises et contresens dans l'interprétation, l'évaluation et la mise en oeuvre des énoncés.
- 59 On peut ainsi faire l'inventaire de quelques pièges, sources d'un grand nombre de dysfonctionnements et malentendus :
- Illusions respectives du discours des grands médias sur les questions professionnelles, relevant le plus souvent d'un bon sens mal informé, et de celui, hyperspécialisé, ballotté par les vents d'une surinformation pointilliste, des feuilles internes aux communautés professionnelles<sup>22</sup>.
  - Splendide isolement menaçant la philosophie qui se satisfait des « plans d'immanence » qu'elle fait naître sur ses traces, négligeant leur interaction avec la non-philosophie et le langage ordinaire ; ou au contraire banalisation, démotivation des concepts dans une diffusion démagogique de « mots ».
  - Tentation cryptophasique d'un langage soucieux plus de l'identité du sujet que de la communication avec les autres, et évidences du « bon sens » invitant à l'économie des hypothèses.
  - Difficultés de la gestion des relations entre les énoncés scientifiques et les écrits de

réception qui en permettent l'appropriation et la mise en oeuvre dans l'espace des autres pratiques sociales que celle, stricte, de la recherche<sup>23</sup>.

### 3. Nécessité d'une synthèse

- 60 Toutes ces difficultés nous indiquent qu'il faut, pour conclure provisoirement, reconstruire un peu ce qu'on s'est ici efforcé de déconstruire. En effet, il a semblé utile de détailler de manière analytique les éléments qui se combinent pour définir les conditions d'un usage heureux des mots et propositions dans une écriture professionnelle, mais un mille-feuille est un gâteau, dans lequel il faut mordre plutôt que se contenter d'en séparer et inventorier les couches.
- 61 La démarche analytique qui a été suivie jusqu'ici avait pour but de décrire les enjeux, d'approcher des facteurs de la genèse sociale des écritures professionnelles et leurs liens structurels avec des secteurs diversifiés de l'espace public.
- 62 La pratique de lecture et d'écriture des écrits professionnels se doit pourtant, d'être synthétique, et donc la description de cette pratique doit mettre en évidence non seulement les éléments mais aussi leur nécessaire synthèse.
- 63 On ne pourrait imaginer en effet une écriture professionnelle viable qui consacrerait un paragraphe à un usage et le suivant à un autre : celui-ci pour le citoyen, celui-ci pour les confrères, celui-là pour le savant, celui-ci pour l'inspecteur, le fisc, ou le juge, celui-là pour le plaisir, et ce dernier pour ma conscience.
- 64 On ne pourrait non plus imaginer une profession qui, durablement et impunément, ferait dans son écriture et ses écrits les impasses suivantes :
- oublier la nécessité d'être capable de communiquer avec le commun des mortels, ce qui serait désastreux pour l'image publique de la profession, en particulier laisserait aux médias le monopole de la construction de cette image publique et déserrerait le terrain de l'affirmation et la démonstration de l'utilité publique de la profession. A terme c'est donc l'un des fondements essentiels de son existence qui serait ainsi remise en cause : la nécessaire croyance de l'ensemble des citoyens dans cette utilité ;
  - négliger le souci de la cohérence et la distinction du groupe de pairs, ainsi que celui de trouver les mots les plus conformes à la pratique pour en désigner les actes, repères et objets, ce qui serait désastreux notamment pour les processus de cooptation, initiation et apprentissage, et à terme rendrait impossible la clinique ;
  - renoncer à l'articulation avec les procédures de vérification-falsification de la recherche scientifique, ce qui créerait un risque important que, très rapidement, naissent de nouveaux professionnels capables d'occuper la place pour appliquer des théories, mettre en oeuvre des hypothèses, ou même des innovations technologiques, avec la légitimité induite par des certifications universitaires, et le prestige de labels scientifiques récents et authentiques, ainsi que le risque annexe de routinisation et de perte de prise sur la réalité ;
  - faire fi des textes réglementaires, juridiques, déontologiques et terminologiques qui fondent l'identification économique-juridique des prestations fournies par la profession, ce qui la laisserait sans défense devant la concurrence déloyale des charlatans et faussaires, obscurcirait considérablement les démarches contractuelles implicites et explicites nécessaires à l'activité, nuirait à la nécessaire définition des délégations de pouvoir ;
  - ferait son deuil de toute expression personnelle et de tout goût, ce qui à terme porterait

gravement atteinte aux sources de motivation et de mobilisation des agents, et ferait perdre à la profession l'un de ses attraits, à savoir d'être un lieu où l'activité permet au travailleur de créer et d'intervenir en conformité avec un projet individuel authentique ;  
 - renoncerait à s'exprimer en conformité avec sa conscience, sapant ainsi le fondement d'une éthique communicationnelle, menant la profession à des pratiques sophistiquées qui ne tarderaient pas à être démasquées comme simple habillage de la défense des intérêts corporatistes.

- 65 On voit que si ces diverses fonctions peuvent être séparées au stade des apprentissages, et détaillées dans l'analyse de la genèse des écritures, la négligence de l'une quelconque d'entre elles dans la pratique créerait des dysfonctionnements de nature à remettre en cause la nature professionnelle d'une activité.
- 66 A contrario, la capacité du professionnel à effectuer la synthèse d'une écriture originale, spécifique à son champ d'intervention sociale est un aspect central de son expertise, un repère essentiel de la définition même de la profession.

## BIBLIOGRAPHIE

- Boudon, R.**, (1990), *L'art de se persuader des idées fausses, fragiles ou douteuses*, Paris, Fayard, 459 p.
- Chantraine, O., Delcambre, P., Delforce, B. & Hédoux, M.**, (éds.), (1990), « Pratiques d'écriture et champs professionnels », *Bulletin du CERTEIC* n° 11.
- Chaurand, J. & Mazières, F.**, (1990), (éds.), *La définition, Actes du colloque « La définition »* du Celex-Université Paris-Nord, Novembre 1988, Paris, Larousse, 304 p.
- Delcambre, P. & Chantraine, O.**, (1986), *Éducateurs spécialisés et rapports administratifs*, Rapport à la CEE, Université de Lille III.
- Deleuze, G. & Guattari, F.**, (1991), *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Éditions de Minuit, 207 p.
- Duchamp, M., Bouquet, B. & Drouard, H.**, (1989), *La recherche en travail social*, Paris, Éditions du Centurion, 184 p.
- Latour, B. & Fabri, P.**, (Février 1987), « La rhétorique de la science : pouvoir et devoir dans un article de science exacte », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 13, Paris.
- Martin, C.**, (1986), « Les recherches actions sociales - Miroirs aux alouettes ou Stratégie de qualification », M.I.R.E. -, *La Documentation Française*, 135 p.
- Miège, B.**, (1991), « L'espace public perpétué, élargi et fragmenté », *Actes du colloque Société et Communication*, Programme Rhône-Alpes de Recherche en Sciences Humaines, 12-13 décembre 1991, Lyon.
- Mortureux, M.-F.**, (1982), « Paraphrase et métalangage dans le discours de vulgarisation », in *Langue Française* n° 53, Paris, Larousse, pp. 58-61.
- Mortureux, M.-F.**, (1982), « Fonctionnement des termes scientifiques et lexiques », in *La quadrature du sens*, sous la direction de Claudine Normand.

- Normand, C.**, (1990), « Les mots en emploi, lexique et discours », in *La quadrature du sens - Questions de linguistes*, Paris, PUF.
- Petrov, A.**, (1990), « La question du sens dans les discours des communautés techno-linguistiques », in *La quadrature du sens*, dir. par Claudine Normand, Paris, PUF, pp. 183-198.
- Plantin, C.**, (1990), *Essais sur l'argumentation - Introduction à l'étude de la parole argumentative*, Paris, Éditions Kimé, 351 p.
- Riegel, M.**, (1990), « L'activité définitoire en langage naturel », in *La définition*, Chauraud & Mazières (éds.), pp. 85 à 109.
- Véron, E.**, (1987), *La semiosis sociale - Fragments d'une théorie de la discoursivité*, Presses Universitaires de Vincennes.
- Weber, M.**, (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 539 p.

## NOTES

1. En entendant le mot « profession » dans le sens nord-américain du terme, mais au-delà d'une interprétation étroite - qui ne considérerait comme profession que des groupes socialement constitués autour de l'exercice d'une activité déterminée, en position de gérer de manière autonome l'accès à la profession, les qualifications pertinentes, la définition des prestations et des règles déontologiques, s'étant vu reconnaître légalement l'exercice de ces prérogatives au nom du bien commun -, et donc en prenant, au contraire, aussi en compte, un certain nombre d'activités en voie, en quête ou en revendication de professionnalisation, ou encore qui réunissent un certain nombre des caractéristiques de la profession.
2. Nombre d'éléments sur ces aspects sont travaillés dans les autres articles de ce numéro, ainsi que dans le numéro 11.
3. R. Martin (1990), «La définition" naturelle", in *La définition*, Chaurand-Mazières (eds.).
4. *Idem*, p. 89.
5. En l'occurrence un département « Transport et Logistique ».
6. Propos tenus en 1987, lors d'un Conseil d'IUT.
7. La dialectique des relations entre usage commun et usage communautaire du langage nous renvoie à la nécessité de penser un « espace public perpétué, élargi et fragmenté ». Cf. Miège (1991).
8. *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*.
9. Cf. André Petroff (1990), « La question du sens dans les communautés techno-linguistiques », in *La quadrature du sens*, sous la direction de Claudine Normand, PUF, pp. 184-185.
10. Cf. Karol Janicki (1990), *Toward non-essentialist sociolinguistics*, Mouton de Gruyter, Berlin-New York, 136 p.
11. Pour une critique philosophique des usages contemporains du mot « concept », voir Deleuze-Guattari (1991).
12. Pour une mise en cause de cette expression, cf. H. Meschonnic (1991), *Des mots et des mondes*. Dictionnaires encyclopédies, grammaires, nomenclatures. Hatier, Paris, p. 18.
13. Bruno Latour, « La science est le passé de la recherche », in *Éducation Permanente*, Paris.
14. *Éducateur en formation*, à propos de parties de son mémoire en gestation (1989).
15. Pierre Delcambre et Olivier Chantraine (1986), « *Éducateurs spécialisés et rapports administratifs* ». Rapport à la CEE, Université de Lille III.
16. Ce genre d'humour, fréquent, a d'ailleurs beaucoup de mal à être compris en dehors du secteur où la trouvaille est née : ainsi récemment, proposant à des directeurs de mémoires

d'enseignants d'analyser des mémoires d'animateurs sociaux, j'ai pu entendre : « ils ne savent vraiment pas faire un titre ! C'est alambiqué ! C'est plein de private joke ! C'est prétentieux ! »...

La thématique de la « galère », les jeux sur l'homonymie mots/maux, par exemple, servent aux uns à dire leur appropriation de certains espaces discursifs, et apparaissent aux autres comme les traces d'une inculture de calembours particulièrement attardée...

17. Cf. l'article d'Isabelle DeIcambre dans le présent numéro.

18. Lesquelles portent selon les lieux de formation les dénominations les plus diverses : « devoirs de psychopédagogie, dissertation, sujets d'intérêt général, mémoires, rapports », etc...

19. Pour un exemple d'une telle approche, cf. mon article « Pour situer le devoir de psychopédagogie en objet didactique », *Bulletin du CERTEIC* n° 11.

20. Je reprends ce mot de « prestation » à Lise Demailly, qui décrit les « prestations d'enseignement », in Demailly, L. (1991), *Le collège, crise, mythes et métiers*, PUL, pp. 163-166.

21. Cf. B. Miège, « L'espace public, perpétué, élargi et fragmenté », in *Actes du Colloque Société et Communication*, Programme Rhône-Alpes de Recherche en Sciences Humaines, Ste Foy-lez-Lyon, Décembre 1991.

22. Ainsi un président d'Université ne manquera-t-il pas de rappeler qu'en ce qui concerne les procédures universitaires « il vaut mieux ne pas lire la presse, qui n'est pas en mesure de fournir les informations ni les analyses utiles... ».

23. Un bon exemple de cette difficulté est l'interrogation contemporaine des médias, soucieux de déterminer à partir de quel moment, dans le cas de la propagation du virus du SIDA par la contamination sanguine, une « vérité scientifique » est validée de manière à devenir une vérité administrative.

## RÉSUMÉS

On propose de décrire comment la professionnalisation d'une activité est souvent solidaire de la naissance d'une écriture spécifique, résultant d'un compromis original entre diverses normes socio-discursives et communicationnelles: norme commune, conviviale et informelle, norme communautaire, norme réglementaire, norme scientifique, norme expressive et poétique, norme critique et introspective. La genèse de ce compromis doit être rapportée aux pratiques langagières, en particulier d'écriture, qui sont à l'œuvre dans les formations, sur les terrains professionnels et dans le dialogue entre les professions et les autres secteurs de l'espace public.

This paper shows how process of professionalising an activity is closely related to the apparition of a new and specific writing, which is the result of a compromise between various social standards of discourse and communication: common standard, community standard, regular standard, scientific standard, expressive and poetical standard, critical and introspective standard. The genesis of that process is related to language practices, especially writing practices, which are developing in training situations, on professional fields and in the dialogue between professions and other territories in « public space ».

## INDEX

**Keywords** : professional writing, communicational standard, professional communication, linguistic usage, work organization, vocational training

**Mots-clés** : écriture professionnelle, communication professionnelle, norme de communication, usage linguistique, organisation du travail, formation professionnelle

## AUTEUR

**OLIVIER CHANTRAINE**

**Olivier Chantraine**, CERTEIC/GERICO, Université de Lille III